



## **COMMUNIQUÉ**

# **LA FONCIÈRE VERTE AUGMENTE SON EURO PP À 125 M€**

**Paris, le 4 décembre 2019**

La Foncière Verte (la « Société ») a réalisé avec succès une augmentation de 40.000.000 € de son émission obligataire (code ISIN : FR0013433992) émise le 18 juillet 2019, portant intérêt au taux de 4,5 % et venant à échéance le 18 juillet 2025. La souche initiale étant de 85.000.000 € (cf communiqué du 16 juillet 2019), cet abondement permet d'atteindre un montant de 125.000.000 €. Ces obligations ont été placées en Europe exclusivement auprès d'investisseurs qualifiés et sont admises aux négociations sur le marché Euronext Access à compter du 2 décembre 2019, date de leur émission.

### **POURSUITE DES DÉVELOPPEMENTS**

Cette émission obligataire de 125 M€ va permettre à La Foncière Verte d'accélérer ses investissements en tant que foncière spécialisée dans les actifs principalement liés au développement durable. Ainsi la Société pourra être amenée à acquérir de nouveaux sites en lien avec la stratégie de développement du Groupe Paprec et également des actifs déjà exploités par le Groupe Paprec. La Société réalisera par ailleurs des travaux d'extension et de modernisation de ses sites existants.

La Société souhaite également poursuivre la diversification de sa base de locataires. Elle étudie actuellement des investissements dans des actifs non occupés par le Groupe Paprec.

### **ACTIONNARIAT**

A la suite de l'acquisition fin juillet 2019 de 111 679 actions de la Société, représentant environ 23% du capital de la Société, puis de 28 860 actions fin novembre représentant environ 5,95% du capital, Monsieur Jean-Luc Petithuguenin et sa famille détiennent, à travers Foncière PH Green et PH Finance, 96,75 % du capital et 98,06 % des droits de vote de la Société.

Ainsi, comme indiqué dans la déclaration de franchissements de seuil et d'intention publiée le 29 juillet 2019 par l'Autorité des marchés financiers, la société PH Finance, de concert avec Foncière PH Green, pourrait envisager le lancement d'une offre publique de retrait. A ce jour, aucune décision n'est prise concernant cette offre de retrait ainsi que la sortie de bourse qui pourrait s'en suivre. Une communication sera faite dans le cas où de telles décisions seraient prises. En tout état de cause, ce projet n'interviendrait pas avant 2020.

Pour son émission obligataire, la Société a été conseillée par Octo Finances (arrangeur et chef de file unique), EY (conseil financier) et CMS Francis Lefebvre Avocats (conseil juridique).

## **AVERTISSEMENT**

*Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des obligations dans un quelconque pays, en particulier aux Etats-Unis. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays faire l'objet d'une réglementation spécifique et les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer des restrictions applicables et s'y conformer.*